



RAID EXPERT A 3 **EN LECTURE DE CARTE**

Equipe de 2 + 1 Assistant remplaçant

RÈGLEMENT DE LA COURSE - SAMEDI 3 OCTOBRE 2026

Nous vous prions de lire attentivement ce règlement de course. Pour prendre le départ de cette quatrième édition, vous devrez au préalable vous engager à le respecter (CF formulaire d'engagement : dernière page du présent document).

Quelques jours avant l'épreuve, vous recevrez toute une série d'informations précises qui vous seront utiles pour le bon déroulement du raid.

1 - ORGANISATION ET PRÉSENTATION

Cet événement sportif est organisé par l'office de tourisme "Côte Landes Nature Tourisme", dont le siège social est à Saint-Julien-en-Born (40170)

Pour tous renseignements :

Bureau : 05 58 42 89 80

Véronique Lataste : 07 89 21 05 96

Email : defisportif.clnt@gmail.com

www.aventureencotelandesnature.fr

Le Raid Expert Aventure en Côte Landes Nature est un Raid multisports en orientation (*cartes IGN et CO*) sans moyen motorisé, qui fait appel uniquement à l'homme, à ses ressources et à ses connaissances. Il nécessite un bon niveau sportif, une bonne endurance physique, et un bon sens de l'orientation sans oublier un bon esprit d'équipe !

2 - DÉROULEMENT

Le Raid Aventure en Côte Landes Nature se déroule en milieu naturel sur 1 journée

Il s'agit de la 4ème édition : elle sera organisée le samedi 3 octobre 2026 avec un départ et une arrivée à Léon (40550)

Les concurrents progressent, en semi-autonomie, sur une journée "non stop", au rythme qu'ils décident. Le parcours n'est pas tracé. A l'aide de cartes IGN et d'orientation, les équipes enchainent les épreuves en pointant les balises électroniques selon leur propre choix d'itinéraire.

3. COURSE

LES EPREUVES

Compter 70 km

A titre informatif : Sur la journée :

- 34 km de vtt
- 13 km Bike and Run
- 5,5 km Trail
- 5 km canoé,
- 5km Roller (ou objet roulant non motorisé hors VTT, de type skate, trottinette, patins à roulettes
- 1h15 Course d'Orientation
- Epreuve surprise

Les épreuves ne sont pas mentionnées dans l'ordre et les distances sont annoncées de façon globale.

Le déroulement et le détail des spéciales seront fournis après l'inscription quelques jours avant le raid.

CHRONOMÉTRAGE

- Pour chacune des équipes, le comité de course déclenchera le chronomètre au départ et l'arrêtera lorsque toute l'équipe aura franchi la ligne d'arrivée de la course. Il n'y aura pas de repos entre les spéciales (sauf décision de l'organisation). Il y aura un chronométrage par spéciale (épreuve).
- Le jury s'accorde le droit d'attribuer des pénalités ou des bonifications au temps chronométré.
- Les neutralisations décidées par l'organisation seront comptabilisées et donneront lieu à une redistribution du temps.

DÉPART / TEMPS LIMITÉ

- Toute équipe qui se présentera sur la ligne de départ avec plus d'un 1/4 d'heure de retard sera déclarée "forfait".
- Un temps limite est fixé par spéciale. Pourront être considérées comme « hors délai » toutes les équipes ayant plus de 3h de retard sur la première équipe ayant franchi la ligne d'arrivée. L'éventuelle disqualification de l'équipe sera à l'appréciation du jury de la course et après calcul des bonifications.
- En cas de gros retard, une ou plusieurs équipes pourront être arrêtées et rejoindre l'arrivée directement avec l'aide de l'organisation ou effectuer un parcours réduit. Des portes de sortie sont prévues à des points stratégiques de la course (SHUNT).

CLASSEMENT

- Le classement de l'épreuve sera établi à partir des temps chronométrés par les commissaires de course et modifié selon les bonifications ou pénalités attribuées par le jury.
- Sera déclarée victorieuse l'équipe ayant effectué le parcours dans le temps le plus court et selon le barème des bonifications et pénalités en vigueur.
- Le temps de référence sera celui du dernier membre de l'équipe.

- Ne peuvent prétendre à la victoire que les équipes complètes à l'arrivée.
- Un classement informatique donnera le temps général de chaque équipe et le classement avec cumul. Il indiquera également le classement par catégorie : Mixte / Femmes / Hommes / Sport adapté / Handi

CONTRÔLES DE PASSAGE

- Chaque équipe sera munie d'un transpondeur individuel qui devra être inséré dans le boîtier électronique à chaque poste de contrôle.
- Les contrôles doivent être franchis impérativement en équipe avec le matériel complet (V.T.T., etc.)

; un contrôleur veillera à ce point très important du règlement et ne validera pas le contrôle si l'équipe n'est pas complète.

LES PÉNALITÉS

- Carte IGN au 1/25000 du secteur (les remettre à l'accueil) : 2 heures si l'équipe est prise en possession d'une carte.
- Infraction sur l'identité d'un concurrent : mise hors course.
- Circulation sur secteur interdit sans autorisation des riverains : 2 heures (secteur mentionné sur la carte).
- Assistance sauvage : 1 heure.
- Tout manque de correction envers un membre de l'organisation : 1 heure.
- Equipe non complète pointant une balise – Pénalité 1 heure
- Non respect du règlement des spéciales – Pénalités 2 heures
- Non respect des consignes de sécurité : 2 heures.
- Non respect du code de la route : 2 heures.
- Les dossards doivent être apparents avec la publicité : 1 heure
- Les plaques V.T.T. doivent être posées devant sur le guidon : 1 heure.
- Aucune équipe ne doit être en possession de carte d'état major : 2 heures
- L'utilisation d'un GPS est interdite : 2 heures.
- Mémorisation : l'utilisation d'un calque est interdite : 2 heures.

Les équipes seront tenues, sous peine de pénalisation pouvant aller jusqu'à la mise hors course, de suivre les instructions du responsable point de contrôle

- Course d'orientation au-delà du temps donné – Pénalité de 3' par minute supplémentaire.
(Cette dernière ligne peut être modifiée le jour du RAID)
- Départ roller refusé si l'un des concurrents de l'équipe n'a pas toutes ses protections : 2 heures.

4 - LES CONCURRENTS

EQUIPE

L'inscription se fait par équipe de 3 concurrents (2 + 1 assistant remplaçant) : toutes les épreuves se courent à 2, le 3^{ème} assurant l'assistance. Il est possible d'intervertir les rôles lors des changements de spéciales autorisés par l'organisation. Une bonne endurance physique est exigée. Des connaissances en lecture de cartes IGN et d'orientation sont indispensables.

Chaque équipe sera composée d'un capitaine, interlocuteur avec l'organisation du raid.

L'inscription ne sera effective qu'après l'envoi complet du dossier et l'accord du jury.

Les concurrents déclarent accepter le règlement de l'organisation dans sa totalité par le seul fait de s'inscrire.

Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation de toutes images et sons enregistrés pendant l'événement, sur une période indéfinie. Acceptent aussi le port de toutes marques attachées aux valeurs du raid, sur toutes les parties ou supports prédéfinis.

CATÉGORIES

Masculins / Féminines / Mixtes / Adaptée / Handi

RESPONSABILITÉ / ASSURANCE

- Tout concurrent doit être âgé de 18 ans et plus. Il s'engage sous son entière responsabilité.

Chaque co-équipier doit :

- Fournir un certificat médical ou une licence FFTRI/Raid,
- Attester par écrit savoir nager,
- Posséder une assurance individuelle accident et responsabilité civile. Les licenciés FFTRI / Raid bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive.

- L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.
- L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.
- La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course.
- Le jury se réserve le droit, après consultation d'un médecin, d'interdire à un concurrent de partir ou de poursuivre la compétition.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel d'un concurrent.
- Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent (jusqu'à l'arrivée des secours).
- Tout acte de vandalisme, de dégradation ou de pollution sur le parcours de l'épreuve (en milieu naturel), d'infraction au code de la route, de violation de propriété privée reste sous la responsabilité du concurrent engagé. En cas de constatation d'un de ces actes par l'organisation, une pénalité de 2 heures sera appliquée à l'équipe (sans toutefois dégager la responsabilité civile du concurrent).
- Tout remplacement au cours de l'épreuve d'un concurrent impliquera une mise hors course de l'équipe.

ABANDON

- En cas d'abandon, il faudra impérativement prévenir l'organisation par tous les moyens improvisés dans les plus brefs délais.
- Un.e équipier.ère contrain.t.e d'abandonner (fatigue, blessure ...) doit à l'aide de son co-équipier.e se rendre jusqu'au point d'organisation le plus proche (PC ou point d'assistance médicale) ou signaler cet abandon par tous les moyens (assistance, équipier, fusée de détresse, etc.). Il.elle ne sera pris.e en charge qu'à ces conditions précises.
- Le.la co-équipier.ère sera autorisé.e à continuer mais ne sera pas classé.e.

DROIT A L'IMAGE

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

5 - EQUIPEMENT ET SÉCURITÉ

MATÉRIEL OBLIGATOIRE :

Vous devez prévoir pour cette journée de sport nature :

- 1 sac à dos type camelback chacun(e) avec poche à eau / gourde,
- 1 couverture de survie,
- 1 sifflet,
- 1 téléphone en cas d'urgence par équipe,
- Vos rollers ou objet roulant non motorisé de type trottinette, skate, patins à roulettes + **protections poignets, coudes, genoux**
- rapide !
- 1 casque à coque rigide homologué pour les épreuves vtt, bike and run, roller
- 1 porte carte VTT,
- 1 pochette transparente pour y glisser et protéger les cartes fournies par l'organisation
- 1 boussole,
- 1 verre éco-cup,
- Des barres céréales, pâtes de fruits, etc.,
- Une pharmacie de 1ère urgence avec aspivenin.

MATÉRIEL CONSEILLÉ :

- Le port des lunettes et de gants est vivement recommandé pour les épreuves vtt et bike and run.
- 1 stylo / 1 fluo

Tout matériel dont l'emploi sort de l'esprit de la course est interdit : radio, VHF, GPS, cartes IGN du secteur...

PRESTATIONS, EQUIPEMENTS, SÉCURITÉ FOURNIS PAR L'ORGANISATION :

- La puce électronique,
- Les plaques vtt,
- Les canoës, pagaies et gilets de sécurité.
- L'assistance médicale (médecins, protection civile), le matériel de sécurité.
- Les dossards numérotés
- Les contrôleurs seront munis de postes CiBi, radios ou téléphones portables,
- Les cartes 1/25000ème et 1/15000ème en couleur.
- La logistique de chronométrie
- Les points de ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée

6 = ASSISTANCE

Le RÔLE DE L'ASSISTANCE est de :

- **Porter, aux points autorisés et indiqués par l'organisation, le ravitaillement et le matériel nécessaires à son équipe**
- **Rapatrier son équipe en cas d'abandon.**

Un fourgon, un break ou un véhicule équipé d'un porte-vélos est suffisant pour assurer les missions confiées aux assistants. En tout état de cause, **un seul véhicule par équipe** est nécessaire.

L'assistance peut intervenir uniquement au départ et à l'arrivée des spéciales (épreuves), sur des sites bien stratégiques définis par l'organisation. **Il sera alors possible de changer de coéquipier (l'assistant pourra entrer en course).**

Le **road-book**, informant de l'itinéraire est à **retirer à l'accueil le matin** de l'épreuve.

Une équipe se faisant assister pendant la journée par des personnes non accréditées se fera purement et simplement pénaliser de 2 heures.

7 - ACCUEIL DES ÉQUIPES

Le samedi 3 octobre 2026 :

A partir de 7h30 à Léon (40550) : contrôle des équipes et remise d'une poche contenant le nécessaire fourni par l'organisation et destiné aux concurrents.

8h45 : briefing de course.

09h : départ de la course

Horaires à confirmer

8- ANIMATIONS - PRIX

ANIMATIONS.

- Un rallye photo sera proposé au grand public l'après-midi sur Léon. Votre famille, vos amis, pourront y participer gratuitement et découvrir le village.
- Des photographes seront présents sur le parcours et le village d'animations.
- Un animateur fera vivre l'évènement.

REMISE des PRIX : Elle est prévue vers 17h (A confirmer).

RÉCOMPENSES

- Trophées pour les premières équipes.
- Cadeau souvenir.
- Tirage au sort de dossards pour le gain de différents lots.

9 - ENGAGEMENT

ENVOI DU DOSSIER COMPLET AVANT LE 28 SEPTEMBRE 2026

- Les inscriptions et le paiement des droits d'inscription se font en ligne : www.raidaventureencotelandesnature.fr / www.pb-organisation.com
- Les droits d'inscription au Raid Expert à 3 sont de **115€ par équipe + frais d'inscriptions.**
- Un chèque de caution de 100€ (plaquettes VTT, puces électroniques) vous sera demandé le samedi matin et vous sera restitué à l'issue de l'épreuve.
- Chaque raider doit présenter un **certificat médical de non-contre-indication aux pratiques sportives de longue durée, de type raid multisports, datant de moins de 6 mois** au jour de l'épreuve, **OU** la photocopie d'une **licence sportive** de la saison en cours **de type raid / triathlon**. Le Parcours de Prévention Santé (PPS) n'est pas accepté.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET RESPECTANT LE DÉLAI SERONT PRIS EN COMPTE

TOUTE ANNULATION D'INSCRIPTION APRÈS LE 28 SEPTEMBRE 2026 NE SERA PAS REMBOURSÉE

10 - ANNULATION DE L'ÉVÈNEMENT / MODIFICATION DU PARCOURS

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure (intempérie, conditions climatiques extrêmes, etc). Les frais d'inscription seront remboursés hors remboursement des frais de gestion. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. En cas de force majeure et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler une épreuve.



EDITION 2026 – SAMEDI 3 OCTOBRE

RAID EXPERT A 3

NOM DE L'EQUIPE

NOM PRENOM CAPITAINE D'EQUIPE :

NOM PRÉNOM ÉQUIPIER 2 :

NOM PRENOM EQUIPIER 3 :

Nous déclarons avoir pris connaissance du règlement et du déroulement du Raid Aventure en Côte Landes Nature et nous nous engageons à respecter ce règlement.

Nous attestons savoir nager 25 mètres. Nous certifions notre aptitude à nous immerger.

Date, nom, prénom et signatures de l'ensemble des équipiers

A REMETTRE A L'ORGANISATION LE SAMEDI 3 OCTOBRE 2026 A L'ACCUEIL